

**CAPITALISATION SUR L'INTEGRATION ENTRE AGRICULTURE ET
ELEVAGE COMME MODELE DE RESOLUTION DURABLE DES
CONFLITS AUTOUR DU FONCIER
BASSE GUINEE – PREFECTURE DE KINDIA**



Aïssata YATARA, CNOP-G

Janvier 2021

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE GÉNÉRAL.....	3
1.1	Une recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs en Basse Guinée	3
1.2	Contexte spécifique dans la Préfecture de Kindia.....	4
1.3	Présentation de la Commune rurale de Kolènten.....	5
2	Capitalisation de l'expérience de promotion d'une meilleure intégration agriculture/élevage pour une meilleure gouvernance foncière	5
2.1	Description de la thématique	5
2.2	Démarche de mise en œuvre	5
2.3	Les acteurs/rôles	6
3	Forces et faiblesses de l'initiative	7
3.1	Forces	7
3.2	Faiblesses/constraintes.....	8
3.3	Acquis	9
4	Leçons apprises et recommandations	9
4.1	Leçons apprises	9

1 CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 Une recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs en Basse Guinée

L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités socio-économiques qui occupent environ 80% de la population rurale en Basse Guinée. L'accroissement rapide de la population rurale bouleverse à la fois les habitudes, les modes de productions agricoles traditionnels, mais induit aussi une forte pression foncière qui influence la durabilité de l'agriculture.

Du fait de l'augmentation de la population rurale, l'accès aux ressources naturelles (terre) et aux espaces devient un enjeu majeur pour les agriculteurs, qui sont exposés à des situations contrastées suivant les potentialités agro écologiques de la région. Cette situation qui engendre une forte pression foncière, constraint les agriculteurs à cultiver les champs de façon continue.

L'augmentation des effectifs des troupeaux d'élevage, le séjour transhumant des éleveurs et leur installation par endroit, ont favorisé des relations de cohabitation, d'échanges et des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces conflits constituent un défi remarquable dans les communautés auxquels font face les autorités administratives et locales.

La coexistence entre ces deux entités socio-professionnelles a toujours été une problématique, principalement pendant la saison sèche (décembre-mai). Pendant cette période, les dégâts causés par les troupeaux sur les cultures (riz, produits maraîchers etc.) sont fréquents. Cette situation due à une mauvaise prévention et gestion des conflits agriculteurs-éleveurs, a souvent abouti à des morts d'animaux et de personnes. Les préfectures les plus touchées par ces conflits sont Kindia (Kolènten et Bangouya) et Forécariah (Sikhourou) à cause de la transhumance transfrontalière. Les principales causes de ces conflits dépendent généralement de :

- La pression foncière péri-urbaine et rurale, qui entraîne la destruction des zones de pâturage pour les troupeaux,
- Le manque de communication entre les parties prenantes sur la transhumance, la prévention et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs,
- Le manque d'infrastructures pastorales,
- La faible organisation des éleveurs,
- La non maîtrise des textes de lois par les acteurs impliqués dans la résolution et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs,
- La non fonctionnalité des structures de prévention et de gestion des conflits,
- Le manque d'initiatives et d'accompagnement pour l'intégration agro-sylvopastorale.

A cela, s'ajoutent d'autres facteurs à savoir :

- La dégradation de l'environnement due aux effets de changement climatique,
- L'occupation anarchique des surfaces (diminution des surfaces cultivables, urbanisation),
- La présence des sociétés minières avec une exploitation anarchique et incontrôlée des zones affectées,

- L'accaparement des terres par les privés et firmes au détriment des communautés.

C'est dans ce contexte, que ***I'ONG RGTA DI*** (le Réseau Guinéen Traction Animale et Développement Intégré), sur la demande des OPA et communautés avec l'appui des partenaires au développement, a bien voulu apporter sa contribution pour l'amélioration de la gestion foncière en milieu communautaire à travers une approche de gestion intégrée (agriculture/élevage) en vue d'atténuer les conflits récurrents et leurs conséquences.

1.2 Contexte spécifique dans la Préfecture de Kindia

Sur le plan agricole dans la Préfecture de Kindia, les activités dominantes des exploitations sont : le maraîchage, la riziculture (riz de coteau, de plaine et de bas-fond) et l'arboriculture fruitière. Il y existe un fort intérressement des populations aux activités de maraîchage et d'arboriculture fruitière dont les produits sont vendus tant en Guinée que dans certains pays voisins (Sénégal, Guinée Bissau, Sierra Leone...).

L'élevage est caractérisé à la fois par la sédentarité (populations autochtones) et la transhumance (Peulhs venant des régions foutaniennes voisines à cause des déficits fourragers et hydriques pendant la saison sèche).

Les atouts de la production agricole :

Une certaine dynamique de développement existe dans la préfecture en matière d'agriculture. Sur le plan des productions agricoles, cette dynamique s'est traduite par un certain accroissement des superficies et des rendements et par une diversification des cultures suite à l'appui du Gouvernement et des partenaires.

A ce niveau, il est important d'insister sur l'essor des filières motrices de la préfecture qui commencent à s'organiser et à se développer ; il s'agit de la filière fruits (mangue, banane et ananas), la filière horticole (tomate, aubergine, piment, etc.) et la filière élevage (bétail, lait et viande) qui sont pratiquées par environ 70% de la population de la préfecture de Kindia.

Sur le plan foncier, le mode d'accès à la terre le plus répandu est celui par voie de l'héritage. Les autres moyens sont peu pratiqués au niveau des villages, comme l'allocation, la redistribution, le bail et prêt des terres. Les leaders d'opinion des villages, les coutumiers sont impliqués dans la gestion des problèmes fonciers.

Au niveau de la commune urbaine et dans les Communes Rurales à sa périphérie, les habitants ont souvent recours à la vente de terre et à la location. Mais l'exploitation des terres est prioritairement un mode de faire valoir direct à plus de 80%. C'est-à-dire que plus de 80% des exploitants valorisent eux-mêmes leur terre.

Au plan de la structuration du monde paysan, on assiste de plus en plus, à l'émergence de plusieurs organisations paysannes, dynamiques et diversifiées, qui commencent à accumuler quelques expériences surtout en matière de démarche participative. Des groupements d'intérêts économiques, ainsi que leurs associations (unions, coopératives, fédération).

Outre la structuration du monde rural agricole, il y a lieu de signaler l'émergence d'opérateurs privés, issus de différentes couches sociales (commerçants, fonctionnaires en activité ou à la retraite), qui s'investissent dans le secteur agricole, soit dans la production, la transformation ou la commercialisation.

L'explosion démographique associée à une agriculture extensive a engendré une augmentation de la pression foncière avec un taux d'occupation agricole très élevé, conduisant à la disparition des jachères, la réduction des aires de transhumance et des réserves forestières.

1.3 Présentation de la Commune rurale de Kolènten

Kolènten est limitée à l'Est par la Commune rurale de Souguéta, à l'Ouest par la Commune urbaine de Kindia, au Nord par la Commune rurale de Bangouya et au Sud par la Commune rurale de Madina Oula. La Commune de Kolènten comprend 22 districts et 96 secteurs.

La Commune rurale de Kolènten est à une distance de 37 km de Kindia, couvre une superficie de 1.100 Km² avec une population de 34 448 habitant, la densité de la Population est de 31 habitant/km², La proportion des Femmes est de 51,5 %, la proportion de la population rurale est de 70 % et le taux d'accroissement naturel est de 2,8%/an.

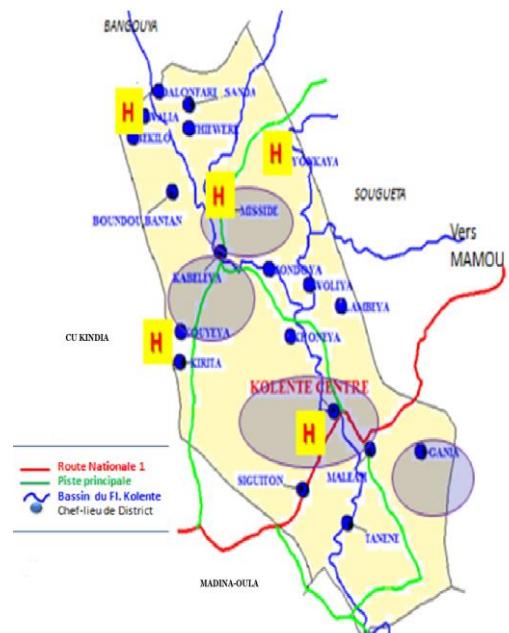


Figure 1 : Carte de Kolènten

2 Capitalisation de l'expérience de promotion d'une meilleure intégration agriculture/élevage pour une meilleure gouvernance foncière

2.1 Description de la thématique

Cette étude vise à capitaliser une expérience à travers un état de lieux sur la synergie et la complémentarité entre agriculteurs et éleveurs autour de la problématique de la gestion et de la sécurisation d'un domaine exploité à la fois par les agriculteurs et les éleveurs. Le document revient sur la mise en œuvre de bonnes pratiques initiées par l'ONG et les communautés.

2.2 Démarche de mise en œuvre

Suite à la prise de décision par l'**ONG RGTAD** de réaliser cet aménagement de 994 ha pour une gestion intégrée (agriculture/élevage), des réunions de concertations et de sensibilisation ont été organisées dans les cinq (5) villages (**Kouyéya**, **Kabèlèya**

Yinyinya, Khanè et Kirita). Ces réunions ont regroupé les populations, les leaders d'opinion et propriétaires fonciers de ces villages pour une large compréhension et adhésion à la démarche.

Ces réunions de concertation ont toujours été sanctionnées par les **procès-verbaux signés des différentes parties prenantes (agriculteurs, éleveurs y compris les transhumants, propriétaires fonciers, sages et autorités)** ; qui ont abouti à l'élaboration des documents ci-après : (i) une attestation de cession délivrée par les communautés pour **une durée indéterminée** et (ii) un engagement de l'ONG concernant l'aménagement du site (**puits pastoraux et plantations fourragères**) avec la **pose d'une clôture tout autour du périmètre avec du fil de fer barbelé** avec une participation active des communautés

Le mode d'exploitation et de gestion du périmètre a été le suivant :

Une convention locale a été signée entre les différents acteurs. Elle a permis de s'organiser de la manière suivante :

- Répartition du périmètre en **deux (2) blocs** égaux entre les deux (2) catégories d'acteurs (agriculteurs et éleveurs) avec des anciens et nouveaux attributaires sur les espaces ;
- Alternance annuelle des deux secteurs de production dans les deux blocs permettant à chaque entité de profiter des avantages de l'autre (fumure des terres) ;
- Mise en place d'un **comité de gestion multi-acteurs** du périmètre à responsabilité égale (agriculteurs, éleveurs) ;
- Durée de mandat de deux (2) ans avec une présidence tournante ;
- Des **cotisations annuelles pour la maintenance et de l'entretien** du périmètre, ont été initiées en vue d'améliorer les résultats et de **pérenniser les acquis**

Ces dispositions consensuelles mises en place ont été respectés par les différentes parties prenantes.

2.3 Les acteurs/rôles

Les acteurs concernés par cette initiative sont les suivantes :

Agriculteurs et éleveurs : Ils apportent leur contribution à l'obtention des attestations de cession et dans l'élaboration des conventions locales, dont ils doivent respecter le contenu et veiller à la bonne application.

Communautés et propriétaires terriens : Ils octroient les domaines, élaborent, signent des actes de donation et matérialisent les limites.

Services techniques déconcentrés (STD) : Ils interviennent au niveau des sous-préfectures ou des communes rurales pour résoudre certains problèmes fonciers à l'amiable sans faire recours à la justice

Sages, religieux et coutumiers : Le statut de ce groupe social lui donne un poids déterminant dans la prise de décision pour les délimitations et le règlement des conflits fonciers pour garantir la quiétude sociale au sein des communautés.

Comités de gestion : Ces comités sont chargés de veiller à l'application stricte de la convention locale en vue de la prévention des conflits. Les problèmes sont examinés de la base au sommet (niveaux secteur, district, commune rurale). Les membres organisent des réunions périodiques planifiées ou non et reçoivent des alertes sur les conflits latents.

Fédérations paysannes : Leurs contributions consistent en la représentation et la défense des intérêts des acteurs (agriculteurs et éleveurs) auprès des autorités et partenaires au développement. A ce titre, elles sont impliquées dans les démarches pour l'obtention des documents fonciers, elles veillent au déroulement de tout le processus jusqu'à la signature.

Gendarmerie, police, justice : Leur rôle régional est d'intervenir lorsque les acteurs précédents n'ont pas obtenu des conclusions fiables dans la résolution des conflits fonciers ; pour l'instant, ce genre de fait n'a pas été constaté concernant cette initiative.

Radio rurale : Intervient notamment en cas conflits graves et de façon périodique à travers des séances de sensibilisations sur la question conflictuelle pour apaiser les parties. Il faut noter que les émissions en matière de prévention des conflits domaniaux sont rares.

3 Forces et faiblesses de l'initiative

3.1 Forces

Plusieurs facteurs favorables ont constitué des forces dans la mise en œuvre de cette initiative :

- Forte implication des communautés, des autorités locales, y compris **des principaux acteurs (agriculteurs et éleveurs) dans tout le processus** à travers leur disponibilité ;
- L'existence **d'une attestation de cession signée** pour des durées variant de 10 ans à plus de 10 ans par les propriétaires fonciers, les principaux acteurs et les autorités administrative et locales ;
- **L'élaboration et signature de conventions locales de gestion** du périmètre avec l'implication de toutes les parties prenantes, qui définissent les règles de conduite et mesures correctionnelles pour prévenir/gérer les conflits éventuels ;
- Mise en place **des comités de gestion** pour une application judicieuse du contenu de la convention. L'expérience a permis de vérifier le fait que les engagements pris par les différents acteurs sont respectés scrupuleusement ;
- Volonté manifeste des communautés à aller vers une sécurisation des terres et dans la durée ;
- Disponibilité des terres à usage agricole et d'élevage ;
- Présence et disponibilité des Services Technique Déconcentrés (STD) ;
- Existence et bonne collaboration entre des OPA, STD et OSC ;

- Existence d'une expertise locale performante et disponible pour un accompagnement de proximité ;
- Synergie de plusieurs intervenants dans le domaine pour lutter les conflits domaniaux ;
- Pertinence de l'initiative par rapport au besoin et à la demande des principales parties prenantes ;
- Volonté de l'intervention extérieure à accompagner l'initiative pour une exploitation durable du périmètre.

Encadré 1 : Témoignage du Vice-Président du comité de gestion de l'intégration autour du foncier de Gomba Kabèlèya

« Nous sommes très contents de la clôture d'intégration de Gomba. La mise à disposition de cette superficie (994 ha) par les autorités en collaboration avec les sages des villages nous évite des histoires, le domaine est maintenant sécurisé. Depuis sa réalisation, il n'y a plus de conflits ; nous vivons en paix avec les agriculteurs.

Nous sommes nés à Gomba, mais c'est la première fois que nous bénéficions de cet avantage. Il y a 6 troupeaux dans le parc soit 1.000 têtes de bœufs. Maintenant tout est calme et tout est rentré dans l'ordre entre nous et les agriculteurs. Nous demandons aux partenaires de réfléchir à la réalisation de puits pastoraux, la complémentation alimentaire par l'introduction de cultures fourragères ou de prairies améliorées, les produits vétérinaires et d'autres parcs collectifs dans Gomba pour une question de sécurisation foncière et une bonne cohabitation pour une meilleure gestion du terroir.

Aux éleveurs et agriculteurs des autres districts et villages de la Guinée, nous leur demandons d'entrer en relation avec les partenaires au développement pour bénéficier de ce modèle d'intégration agro-sylvo-pastoral qui nous a permis de sécuriser le périmètre à travers une convention locale, et les dispositions techniques telles que les clôtures pour limiter le nomadisme saisonnier et la déforestation anarchique en d'autres endroits. Nous, nous sommes en train de faire des sensibilisations auprès de nos collègues éleveurs de la zone de Gomba, pour les amener à adopter le modèle qui a permis de rapprocher éleveurs et agriculteurs » et sécuriser nos terres. »

3.2 Faiblesses/contraintes

La sécurisation de périmètre dans le cadre d'une exploitation rationnelle et durable a constitué la préoccupation majeure des principaux groupes socioprofessionnels et de l'ONG partenaire. Cependant, elle a été confrontée à un ensemble de contraintes et difficultés dont on peut citer entre autres :

- Au plan social : faible niveau de compréhension des principales parties prenantes qui a induit la difficulté d'aboutir à une proposition consensuelle de gestion intégrée du terroir ;

- Résistance/crainte de certains villages sur l'approche (peur d'une tentative d'accaparement illicite ou d'une expropriation) ;
- Non-paiement des cotisations annuelles par certains exploitants pour l'entretien et la maintenance du périmètre aménagé ;
- Dysfonctionnement des comités de gestion ;
- Manque de moyens pour la démultiplication de l'initiative malgré la forte demande par d'autres communautés ;
- Faible implication de l'Etat dans le financement de l'initiative ;
- Absence de législation foncière qui prend en compte les préoccupations des agriculteurs et éleveurs ;
- Manque de délimitation des terres entre agriculteurs et éleveurs ;
- Favoritisme/corruption des autorités locales et administratives dans la résolution des conflits.

3.3 Acquis

En termes d'acquis, il faut noter ce qui suit :

- Aménagement d'un parc **collectif avec clôture en fil de fer barbelé soutenue par une haie vive sur 994 ha** ;
- Pacification des relations les deux groupes socioprofessionnels (agriculteurs et éleveurs) ;
- Fertilisation des terres agricoles et respect du calendrier cultural ;
- Accroissement du rendement en agriculture et du cheptel en élevage ;
- Délimitation matérialisée du périmètre par les routes reliant les villages et les rivières par rapport au reste du terroir ;
- Alternance agriculture-élevage sur les deux blocs.

4 Leçons apprises et recommandations

4.1 Leçons apprises

L'aménagement et l'exploitation intégré de 994 ha dans la commune rurale de Kolènten a permis de connaître et comprendre de grandes opportunités de ce type d'initiatives, qui se résument comme suit :

- La création d'une grande synergie d'action entre différentes catégories de producteurs et avec d'autres acteurs institutionnels (administration, OPA, communautés) autour d'une activité rurale utilisant des terres souvent source de conflits, peut être un facteur déterminant de résolution des conflits locaux. De tels résultats sont possibles quand l'intervention extérieur (financement) est bien structurée et respecte la volonté des acteurs locaux autour des mécanismes et dispositifs locaux ;
- La capacité avérée des OPA à assurer une médiation pour la défense des intérêts de leurs membres peut aboutir à des solutions plus durables dans la prévention et la gestion des conflits fonciers ;

- Lorsque les différents groupes d'acteurs sont bien organisées autour de conventions bien négociées, l'appui extérieur pourra se construire et se structurer beaucoup plus facilement et les actions deviennent plus durables ;
- La matérialisation physique des limites des terres est un facteur déterminant dans la prévention des conflits fonciers ;
- Le respect du contenu des documents consensuels établis et qui engagent toutes les parties prenantes est gage de pérennité des dynamiques locales de développement ;
- Les acteurs locaux (district, notable, coutumier, femmes et jeunes) bien organisés et bien préparés sont de véritables acteurs de prévention et de gestion des conflits et cela de façon, durable.

Ces leçons peuvent aider à avancer dans les pratiques à condition que : (i) les communautés et les propriétaires terriens soient bien sensibilisés à encourager l'autorité coutumière à poursuivre son rôle dans la prévention et la résolution des conflits ; (ii) les agriculteurs et les éleveurs payent les cotisations annuelles dans le but de faciliter l'entretien et la maintenance du périmètre pour une exploitation plus durable ; (iii) les capacités des organes et instances locales de gestion du périmètre sont renforcées ; (iv) le contenu des conventions locales est respecté et les dispositions appliquées ; (v) la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion foncière fait partie des activités de sensibilisation de l'ensemble des acteurs.

En guise de conclusion, cette expérience montre que des conventions locales bien élaborées et dont les contenus sont respectés par l'ensemble des parties prenantes peuvent être de véritables outils de prévention et de résolution des conflits en milieu rural.